Le livre dans tous ses états à Conakry

Nouvelle occasion de se régaler de lectures

Page 5

Consultez le programme à Prima Center et à l'hôtel Riviera !

Guinée Fashion Fest 2017

Page 9

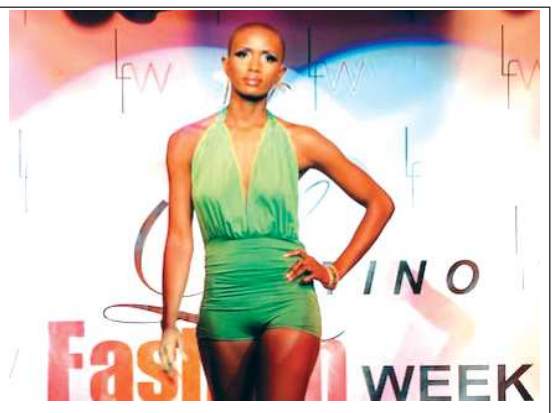

le populaire

le journal qui vous ressemble

Hebdomadaire guinéen d'information générale ● N°583 ● LUNDI 9 OCTOBRE 2017 ● 3000 FG ● **Fondateur** Diallo A. Abdoulaye Tél: (00224) 655 404 294

Anniversaire de la fondation de la République populaire de Chine

Les 68 ans fêtés à Conakry

Guinea - Singapore Business Forum 2017

La ZES et le corridor économique Kamsar-Boké-Conakry en vedette

Alpha Condé honoré à Bruxelles :

Un prix pour son leadership africain

Page 3

Alpha Condé rencontre Vladmir Poutine à Moscou :

Les investisseurs russes lorgnent la Guinée !

Page 5

Nouvelle recrue, nouvelle boutique...

De bonnes nouvelles pour le Horoya AC

Page 8

Confidences PUBLIQUES

Ces nostalgie du régime Dadis !

Personne ne veut plus entendre pérorer des oiseaux de mauvais augure sur le retour de... Dadis Camara au pouvoir. Le pays continue sa longue et inexorable marche vers la une démocratie respectueuse de ses principes. Oui, ça marche bien sous le soleil du changement, même à pas de caméléon! Et les citoyens préfèrent la pauvreté et les promesses mirobolantes d'un régime de menteurs à l'opulence et au pragmatisme d'un régime kaki.

CENI: Calendrier baratin ?

Nos confidents qui observent la scène politique guinéenne sont très sceptiques. Pour nombre d'entre eux, le calendrier électoral concocté par la CENI est un baratin.

On suspend les manifestations de rue

Cellou Dalein Diallo sait décrypter l'horizon. Il a fait suspendre les manifestations de rue, certainement, de peur que certains malintentionnés profitent des marches de réclamation de l'opposition pour planifier de sales besognes.

La frustration des bokéens

De Boké à Boundoufourdou la région est réputée riche en ressources minières. Son érection en Zone économique spéciale (ZES) par le régime Alpha Condé fait de cette partie du pays un nouveau *Far West* des sociétés chercheuses d'or rouge et aussi de diamants, soutiennent des fils de la localité. Le regain d'intérêt pour les promoteurs immobiliers, les hôteliers et autres hommes d'affaires laisse drainer dans la ville et ses périphéries des business pas toujours catholiques. Les trafics de toutes sortes et les petits crimes préoccupent ceux qui s'inquiètent de l'avènement d'un discours controversé sur l'avenir de la région qui, au-delà des émeutes liées aux revendications axées essentiellement sur l'adduction d'eau, la desserte régulière du courant électrique pour les foyers démunis et la fin des nuages de poussière dans les villes et villages traversés par les camions de la SMB (de Malapouya au port de Dapilo) et de GAC (venant de Sangarédi pour le port de Kamsar), pourraient prendre forme dans une convoitise pour une gestion des revenus miniers par les forces vives locales.

Libre Tribune /

«L'indécente complaisance de l'extrême gauche française envers Maduro»

FIGAROVOX/CHRONIQUE - Gilles-William Goldnadel dénonce une certaine extrême gauche qui, depuis la France, soutient le président vénézuélien, alors que les élections se déroulent dans un bain de sang. Pour lui, la complaisance française à l'égard de communistes doit cesser.

L'élection controversée d'une assemblée constituante convoquée par le Président vénézuélien Nicolas Maduro s'est déroulée dans une grande violence. HANDOUT/ REUTERS

Le Venezuela s'enfonce dans la tourmente. Faillite économique, faillite financière, manque de tout et même de médicaments, et enfin et surtout une dictature paranoïaque qui fait tirer par ses gendarmes ou ses milices sur les opposants qui meurent par centaines.

Une nouvelle fois, toute aussi inutile que les précédentes, la preuve est faite que les produits du marxisme ou ses dérivés finissent dans la misère et le sang. Et que ses versions latines sont extravagantes dans leur religiosité, leur mystique, et leur catéchisme.

On ne peut pas grand-chose pour le malheureux peuple vénézuélien, sinon réprouver en France ceux qui ajoutent à son malheur en soutenant le pouvoir qui l'opprime.

Car dans notre pays, il est des gens, qui tranquillement le soutiennent.

C'est ainsi, que le Parti Communiste Français a salué l'élection de la constituante au Venezuela. Et tant pis si celle-ci est née dans un bain de sang.

C'est ainsi encore que l'ineffable Gérard Filoche, membre du Parti Socialiste, a gazouillé sur Twitter ce doux message: «que croire des médias français qui parlent du Venezuela? 42 % de participation au vote malgré l'insurrection de l'extrême droite!»

Gilles-William Goldnadel est avocat et écrivain. Il est président de l'association France-Israël. Toutes les semaines, il décrypte l'actualité pour FigaroVox.

Tant pis si l'opposition majoritaire conteste absolument un scrutin truqué et contesté de toutes parts. La réalité, incontestable elle, c'est que nos communistes, et autres compagnons de route soumis à la bonne vieille idéologie rouge vif tirant sur le brun, n'ont pas changé d'une harangue.

Comme hier, après Moscou ou Budapest, c'est la faute à l'extrême droite fascisante et complotiste, à l'Amérique et aux capitalistes.

Et pourquoi donc n'ont-ils pas changé? Car nul, fondamentalement, ne leur a demandé, ni à gauche et pas même vraiment à droite.

Dans un pays démocratique digne de ce nom, si un homme politique avait pleuré à chaudes larmes à l'enterrement de Chavez, avait récité une ode hallucinée à l'ambassade de Cuba en hommage à Fidel Castro ou avait déclaré officiellement son soutien à la dictature Maduro , il aurait disparu dans les égouts de l'histoire politique. Jean-Luc Mélenchon l'a fait, et malgré cela, une réputation d'intelligence le précède, et les médias sont très avenants.

Pour comprendre cette situation assez exceptionnelle en Europe, il faut comprendre la triste exception française.

Pour ce faire, quelques ingrates vérités doivent être énoncées.

Le pays de 1789 et surtout de 1793 a toujours eu un faible pour la radicalité violente sur fond de jactance dès l'instant où elle émane du parti censé incarner les pauvres. Ce n'est pas un hasard, si Mélenchon se réclame de Robespierre et si certains de ses insoumis d'opérette, sans cravates à défaut d'être sans culottes, affectent dans leurs propos un petit goût d'Hébert.

C'est ce pays moderne, et pas un autre, qui peut s'enorgueillir d'avoir une CGT où l'on déteste et les patrons et la police. Avec les résultats économiques et industriels que l'on sait. C'est dans ce pays que l'on course les cadres et que l'on menace impunément de faire sauter les usines.

Le personnel politique de ce pays a le cœur caraïbe et samba. On y aime encore le Che plus qu'ailleurs. Plus que chez les opposants cubains qui se souviennent comment celui qu'ils appelaient «carnecito» (le petit boucher) faisait massacrer les dissidents dans leur cellule.

C'est dans ce pays, qu'une ancienne candidate à la présidence de la république niait il y a encore quelques mois l'existence de prisonniers politiques à Cuba. On imagine si un homme politique d'importance avait rendu hommage au général Pinochet. Ses descendants auraient été maudits jusqu'à la dixième génération.

Le procès du communisme n'a jamais eu lieu et les auteurs du Livre Noir du communisme ont vécu pendant des années dans un ghetto dont ils sont à peine sortis.

La plus dure vérité, pour la fin. Au regard des critères habituels de la science politique en la matière: respect du scrutin démocratique, violence dans la rue, complaisance à l'égard du terrorisme, du racisme et de l'antisémitisme, le parti le plus à droite sur l'échiquier politique français pourrait apparaître aujourd'hui comme moins extrémiste que les partis les plus à gauche.

Et pourtant. Pourtant, les médias utilisent le vocable «extrême droite» pour qualifier le Front National et répugnent à utiliser symétriquement celui d'«extrême gauche» pour qualifier le Parti Communiste et les Insoumis, préférant l'expression plus aimable «gauche de la gauche» ou «gauche radicale». Difficile de ne pas y voir une complaisance ou une bienveillante inconscience médiatique.

Pourtant, si un front républicain est toujours envisagé ou exigé entre les partis de droite, si on a même observé «un front antifasciste» efficace au second tour de l'élection présidentielle, il ne semblait poser aucun problème moral d'envisager des alliances électorales entre le Parti Socialiste et ces partis sur sa gauche qui aujourd'hui applaudissent la dictature vénézuélienne. Difficile de ne pas y voir une complaisance ou une inconscience culturelle et politique.

Tant que la France culturelle, politique et médiatique ne sera pas sortie de son indulgence extrêmement coupable pour l'extrême gauche, il ne faudra pas s'étonner que celle-ci ne se sente guère dans une culpabilité qui lui commande de faire enfin son examen de conscience.

Les vrais défenseurs des libertés devront attendre longtemps, à Paris comme à Caracas, des lendemains qui ne pleurent plus. ■

le populaire

5 avenue Manquepas, immeuble Baldé Zaïre, Kaloum, Conakry, Guinée
Récépissé N°797/PR/TPI/C Modifié par le N°65/PR/TPI/C du 18 /01/02

le populaire Magazine

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Mady Bangoura
+224 664 294 851
bangouramady@gmail.com

REDACTEUR EN CHEF
Abdoul Malick Diallo
+224 655 620 085
secretariat.lepopulaireconakry@gmail.com

SECRÉTAIRE GÉNÉRALE
Aissatou Diallo
+224 664 888 237
secretariat.lepopulaireconakry@gmail.com

CHRONIQUEURS
Lamarana Diallo
lmrdiallofb7@gmail.com

Marie Paule Huet
mariepaulehuet@gmail.com

Philan Traoré
bmphilantraore@gmail.com

IMPRESSION
Imprimerie du Centre
+224 664 290 063
imprimerieducentre@gmail.com

EDITEUR, ADMINISTRATEUR DES PUBLICATIONS
Diallo Alpha Abdoulaye
+224 655 404 294 / 622 971 896
lepopulaireconakry@gmail.com

CONSEILLER
Alain Rivière

E-MARKETING
Ahmed Tidiane Diallo
tidiani83@gmail.com

PUBLICITÉ
sandrine.lepopulaireconakry@gmail.com

Alpha Condé honoré à Bruxelles :

Un prix pour son leadership africain

La Guinée, par l'intermédiaire du Président Alpha Condé, Président en exercice de l'Union Africaine, vient d'être honorée à Bruxelles. En effet, c'est au cours d'une cérémonie solennelle au *Rebranding Africa Forum 2017* que le Chef de l'Etat, représenté pour l'occasion par le Premier Ministre Mamady Youla, a été gratifié pour son engagement historique et son leadership en faveur de notre continent.

C'est le Premier Ministre Mamady Youla qui reçoit le prix décerné au président Alpha Condé.

Pour le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Mamady Youla, ce prix récompense la vision et le leadership d'un homme qui croit fermement en une Afrique -certes diverse- mais unie et bien décidée à faire entendre sa voix sur les défis et enjeux de notre époque : intégration économique, sécurité, lutte contre la pauvreté, migration, etc.

Par **La cellule de communication du Gouvernement**

ELECTRICITE DE GUINEE
Département Communication & Markéting

COMMUNIQUE

La Direction Générale de l'Electricité de Guinée (EDG) informe son aimable clientèle que dans le cadre de sa nouvelle politique de gestion et de redressement de l'Entreprise, une campagne de recouvrement des factures d'électricité est engagée.

En conséquence EDG invite tous les consommateurs ayant des impayés à régulariser leur situation afin d'éviter des coupures d'électricité pour non paiement.

En cas de litige sur un montant facturé, le consommateur doit aller à son agence commerciale afin de déposer sa réclamation, pour qu'elle soit examinée. Ainsi des directives seront données au cas par cas afin d'éviter des désagréments entraînant souvent des interruptions d'électricité.

La Direction Générale de l'Electricité de Guinée (EDG) sait compter sur la compréhension de chacun et de tous. Car payer sa facture de consommation d'électricité est un acte citoyen.

Conakry, Septembre 2017

Ils ont dit

Thierno Ousmane Diallo, ministre du Tourisme, de l'hôtellerie et de l'artisanat: «Nous voulons que les Chinois viennent investir dans l'hôtellerie, à l'image de l'hôtel Kaloum, qu'ils fassent des hôtels dans les régions, qu'ils participent à la mise en valeur des sites touristiques et l'exploitation aussi, surtout que la Chine est un marché fabuleux.»

Mamadou Sylla PDG de la holding Futurelec et président de l'Union démocratique de Guinée (UDG): «Quand Dadis Camara a pris le pouvoir, il a continué à m'accorder du respect. Il me disait: Papa, si j'ai besoin de vous, j'envoie des gens pour vous chercher. C'était une relation de confiance qui existait entre tous. Depuis qu'il est parti au Burkina Faso, c'est une seule fois que j'ai parlé avec lui.»

Cellou Dalein Diallo, chef de file de l'opposition: «Lorsque des membres de forces de l'ordre, équipés, habillés et payés pour assurer la sécurité des guinéens deviennent la source d'insécurité et que l'Etat ne réagisse pas, ce n'est rien d'autre qu'être un Etat sauvage. La cité doit être régie par des lois. Une institution est chargée de veiller au respect de loi, c'est le président de la République, l'exécutif. Lorsqu'on laisse chacun faire ce qu'il veut dans l'impunité totale, on devient sauvage.(...) Nous avons perdu 83 jeunes qui ont été tués à bout portant sans que le gouvernement, qui a la responsabilité d'assurer la sécurité des citoyens, ne veuille ouvrir une enquête.»

ACTU CONAKRY
LA RÉFÉRENCE DE L'ACTUALITÉ GUINÉENNE SUR LE WEB
L'information guinéenne, c'est sur www.actuconakry.com
Tel: +224 622 56 56 67
+224 657 36 36 26
E-mail : actuconakry@gmail.com

Le groupe Total fait son entrée dans l'exploration du pétrole en Guinée

L'Office National des Pétroles de Guinée (ONAP) et le Groupe International Français Total ont signé une convention d'études portant sur l'évaluation sismique des zones profondes et ultra profondes au large du plateau continental guinéen.
Les termes de l'accord sont les suivants : Total disposera d'un an pour effectuer une première évaluation du potentiel du bassin à partir des données sismiques existantes.
Les données de l'évaluation seront partagées avec l'ONAP et serviront à mieux apprécier les potentialités en hydrocarbures du pays. À l'issue de cette période, le Total aura la possibilité de souscrire à 3 blocs pour un programme d'exploration en conformité avec le Code pétrolier guinéen et les termes de l'accord.
Total assurera également la formation du personnel de l'ONAP pour le renforcement des capacités opérationnelles dans le domaine de l'exploration et apportera son assistance technique dans le cadre de la mise en place d'un centre national de données.
Total est le leader dans l'amont pétrolier en Afrique de l'Ouest (Angola, Nigeria, Congo, Gabon, Sénégal) notamment pour le développement de gisements par grands fonds.
M. Diakaria Koulibaly, Directeur Général de l'ONAP et M. Kevin McLachlan, Directeur de l'Exploration à l'Exploration-Production (EP) de TOTAL se félicitent de la signature de cet accord et s'engagent à conjuguer les efforts pour sa mise en œuvre au bénéfice des parties. ■

Fondation de la République populaire de Chine

Le 68e anniversaire fêté à Conakry

Cinq ministres du gouvernement guinéen et plusieurs diplomates accrédités en Guinée ont célébré le 68e anniversaire de la fondation de la République populaire de Chine dimanche à l'ambassade de Chine à Conakry.

SE M. Bian Jianqiang a affirmé que la Chine et la Guinée ont devant elles de vastes perspectives de coopération. *Photo:* Xinhua

Dans son discours de bienvenue, l'ambassadeur de Chine en Guinée, **Bian Jianqiang**, a précisé que depuis la fondation de la République populaire de Chine il y a 68 ans, et en particulier depuis le lancement de la politique de réforme et d'ouverture il y a 39 ans, la Chine avait remporté des succès remarquables dans sa marche vers la modernité.
Selon le diplomate chinois, pendant le premier semestre de l'année 2017, la croissance chinoise s'est établie à 6,9%, les revenus de la population ont augmenté de 7,3%, 7,35 millions d'emplois ont été créés dans les villes et le taux de chômage a été maintenu en dessous de 5%.
"La croissance chinoise demeure la plus rapide au monde", a souligné M. Bian, pour qui le développement de la Chine a non seulement contribué au bien-être des Chinois, mais a aussi apporté des opportunités et des bénéfices au reste du monde.
Evoquant les relations entre la Guinée et la Chine, l'ambassadeur de Chine a estimé que l'intensité des échanges de haut niveau entre la Chine et la Guinée était une belle illustration de la qualité de la confiance politique mutuelle sino-guinéenne. *"Fortes de leur complémentarité économique, la Chine et la Guinée ont devant elles de vastes perspectives de coopération"*, a estimé le diplomate chinois.
Plus de 300 Guinéens sont allés en Chine ou sont attendus dans le pays pour une formation.
Il a conclu en déclarant que les relations d'amitié et de coopération sino-guinéennes sont entrées dans une nouvelle étape de développement approfondi.
Pour sa part, le représentant du gouvernement guinéen et ministre de la Justice, **Cheick Sako**, a rappelé que l'historique journée du 1er octobre 1949 marquait une date importante dans la transformation radicale de la nation chinoise.
Il a noté que malgré la récession économique mondiale, la Chine affiche un taux de croissance très rapide.
"Considérée comme l'usine du monde, la Chine est classée parmi les économies les plus stables", a souligné M. Sako.
Au nom du gouvernement guinéen, le ministre a remercié le gouvernement chinois pour le soutien constant et l'assistance financière inestimable qu'il a apporté aux autorités guinéennes dans le cadre du développement socioéconomique de la Guinée.
Depuis l'établissement des relations diplomatiques, l'axe de coopération entre Conakry et Beijing ne cesse de se renforcer, a-t-il estimé.
Pour preuve, le ministre a cité plusieurs oeuvres d'intérêt public réalisées par la Chine en Guinée, à savoir le palais présidentiel, la radiotélévision nationale (RTG), le stade de Nongo, l'Hôpital de l'amitié sino-guinéenne, le barrage hydroélectrique de Kaléta et de celui de Souapiti (en construction) ainsi que l'institut Confucius, entre autres.
"La récente signature d'un accord-cadre de coopération de 20 milliards de dollars prouve à suffisance la volonté du gouvernement chinois de contribuer aux gigantesques et ambitieux projets de développement initiés par le président guinéen Alpha Condé", a déclaré le ministre de la Justice.
Il a aussi affirmé que le gouvernement guinéen réitérait son engagement à maintenir et à consolider ses relations d'amitié et de coopération avec la Chine.
Le ministre n'a pas manqué de mettre l'accent sur le rôle important joué par la Chine sur l'échiquier international pour la sauvegarde de la paix et de la sécurité internationales, ainsi que dans la lutte pour un monde plus juste et égalitaire et dans la promotion de relations économiques fondées sur le respect réciproque et le bénéfice mutuel. ■

Par **Xinhua**
Conakry, 1er octobre

ELECTRICITE DE GUINEE

PROROGATION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE (AAOI) N°001 /DAAL /EDG 17 AU TITRE DU MARCHE DE FORMATION DE SON PERSONNEL.

L'Administration Générale de EDG vous informe de la prorogation du dépôt des dossiers de candidature de L'AVIS D'APPEL D'OFFRE(AAOI) N°001 /DAAL/EDG17 au titre du marché de formation de son personnel.
La réception des offres initialement prévue le 03 0CTOBRE 2017 à 15 Heures 30 est prorogée jusqu'au vendredi 20 octobre 2017 à 12Heures

ELECTRICITE POUR TOUS EN GUINEE
ELECTRICITE DE GUINEE « EDG «
Société Anonyme à Participation Publique N° ENTREPRISE /RCCM/GCKRY/0715A/2003 Capital Social : 261 119 478 000 GNF
Siège Social Immeuble EDG – Cité Chemin de Fer – BP : 1463 – Tél : 45 18 56 – Fax 41 18 53 – CONAKRY République de Guinée
Prenom.nom@epteg.com

Le livre dans tous ses états à Conakry

Nouvelle occasion de se régaler de lectures

Le livre dans tous ses états. Dans le cadre de *Conakry, capitale mondiale du livre*, novembre apporte une nouvelle occasion de se régaler de lectures.

L'auteure Nadine Bari, en compagnie de Marie Paule Huet et Kidi Bebey qui animera un atelier d'écriture et présentera son album « *L'orage* ».

Le Club littéraire du CCFG offrira son « ***Florilège*** », du 1 au 7 novembre.
Cette exposition consacrée aux auteurs guinéens ou édités en Guinée. Une façon de promouvoir auprès du public les textes classiques et les nouveaux talents aussi prometteurs que les anciens. Cette année, le Florilège s'ouvre aux auteurs pour la jeunesse. C'est à la fois reconnaître le talent de ces auteurs et la qualité de leur production et accorder aux enfants et aux jeunes le statut de lecteur à part entière. Bravo pour cette belle initiative !
Salif Keita fêtera les ***30 ans de Papier Plume Parole*** l'une des premières émissions TV consacrées à la littérature en Guinée. Une belle prouesse ! Bon anniversaire Salif, au milieu de tes amis journalistes ou hommes de lettres qui auront traversé l'océan pour toi.
Un autre anniversaire se dessine : les **25 ans de Ganndal du 22 au 26 novembre**.
Les éditions Ganndal mettent en avant la littérature de jeunesse africaine en partenariat avec le Centre culturel franco guinéen (CCFG).
Salon du livre jeunesse, colloque consacré à la littérature de jeunesse africaine, atelier sur l'édition numérique dans les langues nationales, colloque sur leur diffusion. Une profusion d'événements à ne pas rater.
12 éditeurs venant du Cameroun, Togo, Mali, Cote d'Ivoire, Sénégal, Bénin, Rwanda offriront un large échantillon de ce que l'Afrique peut produire pour les enfants et les jeunes : romans, albums illustrés, bandes dessinées, documentaires : une occasion rêvée de prévoir des petits cadeaux pour les fêtes de fin d'année pour nos petits chéris.
Yves Pinguilly revient en Guinée avec un roman historique. Dans *Samory farouche combattant,* il brosse le portrait de l'homme fondé sur des faits réels, mais comme dans tout roman, l'auteur se donne le droit d'étoffer le personnage, de lui prêter des sentiments déduits des événements. Un livre qui devrait permettre aux jeunes de renouer avec l'histoire de leur pays d'une façon distrayante.
Autres retrouvailles : **Kidi Bebey**. Les auteurs de la collection *Gos&Gars* la connaissent bien, elle a animé la résidence d'écriture de Kendoumaya à l'origine de la collection. Elle animera un atelier d'écriture et présentera non pas un roman mais un album « *L'orage* » qui traduit les terreurs d'un enfant face au tonnerre alors qu'il voudrait tellement être grand. Qui n'a pas connu ce terrible dilemme dans sa petite enfance !
Le roman de **Wilfried N'Sondé** « *Le cœur des enfants léopards* » fait partie de la sélection de livres proposés dans les Défis lecture des lycéens dès la rentrée. Lauréat du **Prix des Cinq Continents** décerné par l'OIF en 2007, l'auteur sera présent à Conakry pour le premier défi lecture qui opposera deux classes de 11ème année autour de son livre pendant le salon du livre.
Ce sera aussi l'occasion de redécouvrir les auteurs Guinéens avec leurs derniers livres : **Saliou Bah** propose une nouvelle histoire de Bobo aux prises avec le terrible chien du quartier *Bobo a peur du chien*. **Irina Condé** y confirme ses talents d'illustratrice en créant un univers tendre et sensible pour ses jeunes héros.
Et les libraires guinéens sont sur la brèche pour proposer aux lecteurs un large choix de livres.
Un **colloque sur la littérature de jeunesse africaine** a pour objectif de faire découvrir la richesse et la diversité de la production de livres pour les enfants en Afrique, de montrer que c'est une littérature exigeante, on ne dit pas n'importe quoi aux enfants ! Et qu'on peut la trouver sous toutes les formes : livre en papier traditionnel ou sous format numérique prêt à être chargé sur un téléphone.
Dans tous les cas, pour qu'elle soit accessible aux enfants et aux jeunes, il faut des médiateurs : le premier est le libraire, le deuxième le bibliothécaire, le troisième les parents, le quatrième l'école ou dans l'ordre inverse ! Tous ces intermédiaires ont un rôle essentiel dans l'accès au livre.
L'enfant dépend de l'adulte pour toute son éducation. Mais l'éducation ne se fait plus uniquement par l'enseignement de l'adulte à l'enfant, il passe aussi pour une grande partie par les livres. C'est la raison pour laquelle on envoie les enfants à l'école. Mais apprendre les mécanismes de la lecture sans avoir ensuite de quoi lire, c'est comme si on vous apprenait à conduire et que vous n'ayez jamais de voiture à votre disposition ! Vous perdriez les bons réflexes ! Voilà pourquoi ce premier salon espère être suivi de nombreux autres.

Par **Marie Paule Huet**

PROGRAMME

DATE	ORGANISATEUR PRINCIPAL	MANIFESTATION	LIEU
1-7 novembre	Club Littéraire du CCFG	Florilège	CCFG
22-23 novembre	Ganndal	Colloque sur la littérature de jeunesse africaine	CCFG
23-26 novembre	Ganndal	Colloque sur la littérature de jeunesse africaine	CCFG

Alpha Condé rencontre Vladmir Poutine à Moscou :

Les investisseurs russes lorgnent la Guinée !

Le 28 Septembre dernier le Président de la Fédération de Russie **Vladmir Poutine** a rencontré le chef de l'Etat guinéen et Président en exercice de l'Union Africaine **Alpha Condé** qui a effectué une visite officielle à Moscou sur invitation du Président de la Fédération de Russie.
Pendant la rencontre les deux parties ont examiné l'état actuel et les perspectives du développement de la coopération Russo-Guinéenne.
La question de la collaboration entre la Russie et l'Union Africaine a été évoquée ainsi que les problèmes brulants de l'actualité régionale et internationale avec un accent particulier du continent Africain. Vladimir Poutine a profité de sa rencontre avec le Président de la Guinée Alpha Condé, en déplacement à Moscou, pour évaluer l'état des échanges et remettre à son homologue une décoration d'État.
Alors que le volume des échanges a doublé au cours des 60 ans de relations diplomatiques entre la Russie et la Guinée, Vladimir Poutine a rencontré ce jeudi Alpha Condé pour lui affirmer que l'économie guinéenne attirait les investisseurs russes. *« Les investisseurs russes manifestent leur intérêt pour l'économie de votre pays. Le secteur important de la coopération bilatérale fut et reste le domaine de l'industrie minière. En Guinée la compagnie Russe d'aluminium RUSAL travaille avec succès depuis plus de 15 ans. Parmi les actifs de la compagnie quelques complexes bauxite-alumine avec des gisements, des usines, des lieux de stockages, des infrastructures de services : Ports, chemin de fer (le volume d'investissement dépasse les 300 millions usd). Dans le mémorandum signé aujourd'hui entre RUSAL et les partenaires guinéens il est prévu entre autres la prolongation de 25 ans de l'accord de mise en exploitation du gisement de bauxite de Dian-Dian le plus grand au monde ainsi que dans la région de Kindia »*, a affirmé le chef d'État russe, soulignant qu'il était heureux de rencontrer M. Condé, non seulement en tant que son homologue guinéen, mais aussi en qualité de Président de l'Union africaine (UA).
Le président de la Fédération de Russie a également affirmé qu'un domaine important de la coopération bilatérale est la santé *«Avec la participation de Rospotrebnadzor de la Russie et le soutien de la compagnie RUSAL en Guinée un hôpital moderne a été construit pour lutter contre la maladie à virus Ebola, également un centre de recherche scientifique en épidémiologie-microbiologie et des soins médicaux. Au mois d'Août l'on a procédé au lancement de la campagne de vaccination contre le virus Ebola, un vaccin produit par nos spécialistes »*, a dit le Président Poutine.
Alpha Condé a de son côté exprimé l'espoir de voir de plus en plus d'investisseurs russes sur le marché guinéen et a fait valoir le potentiel touristique de son pays. *« J'espère que vous contribuerez à ce que de nouveaux investisseurs, et non seulement ceux qui sont déjà sur notre marché, arrivent dans le pays»*, a-t-il poursuivi.
« La coopération entre la Guinée et la Fédération Russie dans les domaines de la santé, la formation, l'armée, la sécurité, la pêche, le développement économique progressent positivement, et nous sommes bien sur très contents pour cela. En particulier notre coopération se développe dans le secteur de l'industrie minière, et nous espérons que des nouvelles sociétés et compagnies Russes viendront en Guinée. La Guinée se situe maintenant à une nouvelle étape dans la coopération avec ses partenaires, cette coopération prend un caractère stratégique. Et nous espérons qu'avec la Fédération de Russie nous pouvons atteindre des résultats plus éclatants et le volume de notre coopération connaitra un nouveau essor», a souligné le Président guinéen.
Les Présidents ont également échangé des décorations: Vladimir Poutine a remis à son homologue guinéen l'ordre de l'Amitié et a été élevé par M. Condé à la Dignité de grand-croix de l'ordre national du mérite de la Guinée, une décoration remise en vertu des efforts déployés par le Président russe en matière de règlement des conflits et des problèmes sociaux et économique. ■

DR

GUINEE SIGNAL
Toute l'actualité Guinéenne en continu
www.guineesignal.com.
Le premier site guinéen disponible
en français, en anglais et en espagnol

Sous la direction de **Mady Bangoura 664 29 48 51**
Photos **Mamadou Saliou Barry 664 29 12 43**
www.facebook.com/le-populaire-conakry

Guinea - Singapore Business Forum 2017

La ZES et le corridor économique Kamsar-Boké-Conakry en vedette

Après la tenue du 9e sommet des BRICS du 3 au 5 septembre 2017 dans la ville de Xiamen, et par ailleurs zone économique spéciale dans la province du Fujian au sud-est de la Chine, la Guinée a présenté ses potentialités économiques et son nouvel environnement des affaires à **Singapour**. L'occasion pour **M. Sun Xiushun**, président de **Winning International Group**, de rassurer ses compatriotes Singapouriens du nouveau climat des affaires qui prévaut en Guinée. Un pays qui l'a adopté et qui le tient à cœur pour avoir déjà investi dans le **consortium SMB** évoluant dans la Zone économique spéciale (ZES) de Boké.

La délégation guinéenne est conduite par M. Ibrahima Kassory Fofana.

L'événement est intitulé : *Guinea - Singapore Business Forum 2017*et se tient le jour même de la célébration de l'An 59 de l'indépendance de la Guinée. La forte délégation guinéenne est dirigée par **M. Ibrahima Kassory Fofana**, ministre d'État à la Présidence chargé des questions d'investissements et des Partenariats Public-Privé (PPP).

A ce rendez-vous dédié aux investissements dans la Zone économique spéciale (ZES) à Boké, le ministre d'Etat **Dr Ibrahima Kassory Fofana** représente le chef de l'Etat au nom duquel il consacre son discours introductif par un appel à saisir l'opportunité de ce forum pour venir en Guinée mettre ensemble les nombreux atouts dont dispose le pays en termes de potentiel économique et les immenses possibilités techniques, technologiques et financières de Singapour dans le but de promouvoir davantage les relations d'affaires entre les deux pays.

M. Sun Xiushun, président de Winning, est le consul honoraire de la Guinée à Singapour.

Cela traduit, dit-il, l'intérêt des uns et des autres pour la Guinée connue pour son potentiel économique important et diversifié et reconnu pour les progrès significatifs enregistrés en termes d'ancrage démocratique et de fondamentaux économiques depuis l'avènement du président Alpha Condé à la magistrature suprême.

Le chef de la délégation guinéenne se réjouit particulièrement de l'importance participation des acteurs du monde des affaires Singapouriens à ce forum alors que les relations gouvernementales entre les deux nations ne sont que naissantes.

Le ministre d'Etat Fofana tire ainsi le chapeau à l'essor des relations d'affaires notamment avec l'arrivée de la société **Winning International Group** dans le secteur des mines, avec pour principale ambition d'accompagner les entreprises des deux pays pour garantir un environnement propice à leur développement.

M. Fofana exprime donc son vœu de voir que les relations économiques ainsi entamées se renforcent et s'étendent au-delà des mines pour couvrir également les secteurs de l'agriculture, de l'énergie, de l'urbanisation, des infrastructures, entre autres, et accroitre l'impact grandement bénéfique des entreprises Singapouriennes sur l'économie guinéenne à l'instar du groupe Winning dont la contribution au rehaussement de l'économie nationale guinéenne à travers sa participation au projet de la **Société minière de Boké (SMB)** est indéniable.

Le représentant du président Alpha Condé a fait savoir aux décideurs, investisseurs et managers Singapouriens que la volonté des autorités guinéennes est claire quant au raffermissement et au resserrement des relations économiques accrues des deux secteurs privés respectifs.

Perspectives attrayantes

Il faut noter que les deux gouvernements sont en train d'instaurer toutes les voies et mesures d'un Accord-cadre relatif aux investissements et à la double imposition fiscale.

Suite à la page 7

Editions GANNDAL
Des idées, des mots... des livres

Un mois de novembre fort en livres !

Conakry Capitale Mondiale du Livre, un voyage au long cours parsemé d'escales excitantes !
Préparez vous à l'escale de Novembre !
Du 22 au 30 *Les éditions Ganndal* vont mettre en avant deux aspects de leur politique éditoriale : le livre jeunesse et l'édition dans les langues africaines et souligneront l'importance du numérique dans ces divers domaines.
Du côté de la Jeunesse :
un colloque consacré à la richesse de la littérature de jeunesse africaine (22-23 novembre)
un salon spécialement dédié aux livres pour la jeunesse (23-26 novembre) avec la participation des éditeurs africains, des libraires et bouquinistes de Conakry et de nombreux auteurs (de Kidi Bebey à Yves Pinguilly en passant par Wilfried N'Sondé ((Prix des cinq continents), pour ceux qui viennent de loin, et tous les auteurs guinéens), celle de Viviana Quiñones (BNF) représentant aussi l'IFLA, et celle de l'Oiseau Indigo Diffusion/Bookwitty.

Du côté des **Langues africaines**, atelier de formation des éditeurs africains francophones sur le livre numérique en langues nationale en partenariat avec l'Alliance internationale des éditeurs indépendants, du **23 au 25 novembre 2017.**
Les 25 et 26 novembre un colloque sur les défis de la promotion et de la distribution des livres en langues africaines
et pour ceux qui aiment écrire en français, Wilfried N'Sondé et Kidi Bebey animeront chacun un atelier d'écriture le 25 novembre tandis que ceux qui veulent écrire dans les langues nationales pourront participer à un atelier du 27 au 29 novembre.
A noter : des expositions sur la littérature de jeunesse africaine, sur l'illustration des livres pour enfants, sur les livres numériques, des rencontres avec les auteurs.

Réservez ces dates, des informations viendront au fur et à mesure sur **http://editionsganndal.blogspot.com/** et sur la page **facebook.**

Best Children's Publishers of the Year 2017 — 2017 SHORTLIST — BOP — BOLOGNA PRIZE

Meilleur éditeur Jeunesse 2017-Afrique

CAISSE NATIONALE DE SÉCURITÉ SOCIALE

L'assurance d'une vie bien protégée
La CNSS, l'institution qui garantit les travailleurs et leurs familles

Elle assure

Des indemnités de maternité et des prestations familiales
Des prestations en nature et en espèces, en cas d'accidents du travail et maladies professionnelles
Des pensions de retraite de survivants et d'invalides
Des prestations de l'assurance maladie

Suite de la page 6

Dans cette perspective, la Guinée va poursuivre la multiplication des cadres de rencontres et d'échanges entre décideurs et acteurs du secteur privé des deux pays à l'image de ce forum initié et réalisé par le *Singapore business fédération* et les représentations consulaires guinéo-Singapouriennes. Le ministre d'Etat Fofana insiste sur le fait qu'un tel forum sert à identifier les opportunités d'affaires pour booster les relations commerciales et économiques avec le Singapour, et également à explorer les facilités que les deux pays pourraient envisager pour renforcer l'accompagnement et la pérennité des partenariats afin que cela débouche sur la réalisation effective de projets en Guinée.

Le pays a besoin de gros investissements pour viabiliser davantage sa ZES de Boké. M. Fofana invite les investisseurs Singapouriens à apporter leur contribution à la relance et à la transformation économique pour soutenir une croissance forte, durable et inclusive en Guinée.

Pour éclairer la lanterne de tous sur cet aspect, le représentant du chef de l'Etat étale une série de réformes réalisées pour créer les conditions favorables à l'investissement. Il cite, entre autres, l'adoption des nouveaux codes sur le Travail, les Mines et les Investissements. Autant de reformes qui ont permis de stabiliser le cadre macroéconomique et d'améliorer la capacité de résilience aux chocs exogènes.

En 2016 par exemple, la Guinée a enregistré un taux de croissance de 6,6%. Cette année, la croissance attendue est de 7%. Et les projections du FMI confirment la robustesse du dynamisme pour les années à venir, avec un PIB qui a cru de 33% entre 2010 et 2016 pour se situer à 6,3 milliards de dollars US. Les recettes budgétaires ont grimpé à 19,2%. L'inflation reste modérée à 8%. Les réserves de devises ont été reconstituées à plus de 3 mois d'importation, au-delà des standards internationaux.

En raison de l'embellie des fondamentaux économiques, le gouvernement a l'ambition réaliste d'atteindre une croissance à deux chiffres dès 2020. M. Fofana explique tout cela pour démontrer qu'une mobilisation active du secteur privé national et international contribue à apporter une réponse aux besoins de financement, d'investissement et de savoir-faire.

A ces raisons qui militent tous pour un investissement profitable en Guinée, il ajoute un indicateur tout aussi concluant : dans un environnement ouest-africain régional par un cycle d'instabilités politiques, le pays est resté un îlot de paix et de stabilité. Ce pays dispose de 6,2 millions d'hectares de terres arables et un potentiel énergétique de 6000 Mégawats faisant de lui une puissance agricole et énergétique en devenir.

Ses ressources minérales abondantes en fer, bauxite, or, diamant, nickel, etc., font de la Guinée le premier pays minier en Afrique de l'ouest et l'un des plus importants pays à potentiel minier au monde.

La Guinée a amélioré durablement la compétitivité de son économie grâce à l'ambitieux programme en cours de réalisation dans les infrastructures socioéconomiques. Le pays offre un coût des facteurs très favorable y compris une main-d'œuvre jeune et abondante, et une disponibilité de matériaux et d'intrants naturels à faible coût.

Par ailleurs, son positionnement géographique donne au pays l'accès à un plus grand marché avec son accès à 6 frontières terrestres, un marché sous-régional au sein de la Cédéao de plus de 300 millions de consommateurs.

C'est ce pays d'avenir qui tend la main aux investisseurs qui peuvent élire domicile à Conakry pour se préparer à la conquête du marché sous-régional voire continental.

Investir en Guinée : l'exemple Winning

Si le forum d'affaires Guinée-Singapour 2017 est organisé en collaboration avec le groupe *Winning International,* la **Fédération commerciale de Singapour** et l'***Africa business group***, c'est pour davantage promouvoir la *Destination Guinée* qui vient de créer pour la première fois de son histoire une Zone économique spéciale.

C'est aussi et surtout pour présenter les opportunités d'investir dès maintenant en Guinée aux entreprises Singapouriennes et de l'Asie du Sud-Est. Et ce, dans les trois secteurs-clé que sont les mines, l'agriculture, le transport.

Pour les mines, le groupe Winning reste le plus gros investisseur singapourien en Guinée avec plus de 600 millions de dollars US investis dans développement minier et infrastructurel.

Ce qui fait qu'il est régulièrement cité en exemple par le représentant du chef de l'Etat et les membres de sa délégation qui se sont succédé à la tribune pour promouvoir le potentiel économique et exposer les nombreux avantages d'investissement à l'attention des membres du gouvernement singapourien ainsi que des représentants des groupes d'investisseurs et d'hommes d'affaires. Parmi eux, on cite le ministre d'Etat Singapourien du Commerce et de l'Industrie, les représentants de la Chambre du Commerce et de la Fédération Commerciale de Singapour ainsi que la Confédération des Employeurs du pays qui ont apprécié à sa juste valeur l'ambition de booster les investissements dans la région de Boké, et de développer un accès préférentiel aux marchés régionaux en Afrique de l'Ouest par une gamme complète d'avantages fiscaux.

Soutien appuyé de M. Sun Xiushun, président de Winning

Puisque le pays accuse un grand retard dans le développement de ses infrastructures pouvant soutenir la croissance économique, la Guinée offre aussi une gamme d'opportunités d'investissement dans tous les secteurs, y compris les transports : rails, ports, aéroports, routes et, le développement urbain notamment le logement, les transports, les télécommunications, les réseaux de distribution et de gestion des déchets solides.

Avec le soutien appuyé de **M. Sun Xiushun**, président de Winning International Group qui fait ses preuves en Guinée depuis 2015, le pays espère attirer des investissements dans d'autres secteurs de production, de transformation et de service afin de développer le corridor économique de Kamsar-Boké-Conakry.

Déjà, Winning collabore avec **Singapore Cooperation Enterprise (SCE**), une agence gouvernementale de Singapour, et **Surbana Jurong**, l'une des principales sociétés de conseil en infrastructure de Singapour, pour développer le plan-directeur de la ville de Conakry récemment complété et remis au gouvernement. La planification est maintenant en cours pour augmenter les ressources financières nécessaires afin d'exécuter le plan.

A ce forum, **M. Sun Xiushun**, a montré que quand un pays adopte un investisseur, son objectif sera toujours de continuer à mériter sa confiance. Ainsi, il a fait savoir que la Guinée est un pays naissant et prometteur qu'il invite ses compatriotes à découvrir.

En sa qualité de consul honoraire de la Guinée à Singapour, **M. Sun Xiushun** est l'un des meilleurs représentants Singapouriens en Guinée. Avec lui, les entreprises de Singapour peuvent accéder à des partenaires potentiels en Guinée.

M. Sun Xiushun connait bien l'environnement de l'investissement et les opportunités en Guinée présentés par **M. Gabriel Curtis**, directeur général de l'Agence de promotion des investissements privés (APIP).

A l'image de ce qu'apprécie le ministre **Abdoulaye Magassouba** , le président de Winning maitrise aussi parfaitement les possibilités pour les entreprises de son pays à prospérer dans le secteur minier guinéen.

Visites guidées

La délégation guinéenne trouve met donc l'occasion à profit pour visiter les installations du **Winning International Group** et le consulat honoraire de Guinée à Singapour.

Après, cela **Humanpool Group**, qui a l'intention de développer les formations techniques en Guinée, présente ses activités, ses avantages et son plan. Le ministre Magassouba félicite M. Sun pour sa constance et surtout pour le fait que même durant l'épidémie à fièvre Ebola, ses partenaires et lui ont continué à rester au pays et à développer le projet de bauxite de Boké porté par le **consortium SMB** qui fait aujourd'hui la fierté des guinéens. Il a loué son initiative de financer le *plan du Grand Conakry* et de proposer la formation des jeunes pour qu'ils puissent devenir plus efficaces et améliorer leurs capacités de management.

Le forum se termine autour d'un cocktail dinatoire. Le président de SCE a l'honneur de livrer un speech. Il jette d'abord un regard rétrospectif son pays, le Singapour qui vient de célébrer l'An 52 de son accession à la souveraineté nationale. Il dit son souhait de voir les deux pays renforcer la coopération mutuelle dans divers domaines en mettant un accent particulier sur l'éducation.

L'assistance suit une projection vidéo où l'on voit le président Alpha Condé inviter officiellement les investisseurs potentiels à saisir les opportunités qu'offre la Guinée. Inoubliable instant. Tout comme celui du 3 octobre jour durant lequel la délégation a visité le ministère du Commerce et de l'industrie de Singapour, puis le **Nanyang Technological University** où le ministre Abdoulaye Magassouba témoigne de la signature d'un accord de programme de formation entre M. Sun et Singapore Coopération Enterprise (**SCE**) et **Surbana Jurong** le lieu de présentation du *plan du Grand Conakry*.

Par **Ibrahima N'Diaye**

A ce forum, M. Sun Xiushun, a montré que quand un pays adopte un investisseur, son objectif sera toujours de continuer à mériter sa confiance. Ainsi, il a fait savoir que la Guinée est un pays naissant et prometteur qu'il invite ses compatriotes à découvrir.

Sous la direction de **Mady Bangoura 664 29 48 51**
Photos **Mamadou Saliou Barry 664 29 12 43**
www.facebook.com/le-populaire-conakry

PRIX DU MÉRITE Les **prix Soldats du changement** seront décernés en novembre

Les prix seront décernés le 30 novembre prochain à l'hôtel Noom de Conakry. L'évènement est placé sous la présidence d'honneur du ministre directeur de Cabinent à la présidence de la République, M. Ibrahima Kalil Kaba.
A l'image de la première édition lancée l'année dernière, les prix décernés par l'agence MOSAD Communication fondée par **Mohamed Diabaté** *(sur la photo)* récompensent des managers et entrepreneurs qui se distinguent dans l'innovation et le leadership, avec un PRIX SPÉCIAL portant le nom du président de la République. ■

De bonnes nouvelles pour le **Horoya AC**

Le manager junior de GMB et **Soufiane Souaré**, Vice-président du Horoya AC pose icic avec **Amadou Djibo Mohamed Wonkoye** mercredi 4 octobre 2017, milieu offensif nigérien de 23 ans qui jouait au WAC du Maroc. Il est désormais au HAC pour quatre ans. Une nouvelle qui arrive avec l'annonce de l'ouverture de la **Boutique du HAC** à Coléah Domino où chacun peut se procurer des maillots et autres accessoires des Rouge et blanc tous les jours du lundi au vendredi de 9h à 18h-30. ■

AMBASSADE DU JAPON

Conakry, le 4 octobre 2017

COMMUNIQUÉ DE PRESSE.
LE JAPON ACCORDE DEUX NOUVEAUX DONS A LA GUINEE

Le représentant régional de la JICA, le représentant Résident du PAM, l'ambassadeur du Japon, la ministre du Plan et de la coopération Internationale, le ministre de l'Enseignement pré-Universitaire et de l'alphabétisation.

SE M. Hisanobu HASAMA, ambassadeur du Japon en Guinée et Mme Kanny DIALLO, ministre du Plan et de la Coopération Internationale.

Le mercredi 4 octobre 2017, au Ministère du Plan et de la Coopération Internationale, Son Excellence Monsieur Hisanobu HASAMA, Ambassadeur du Japon en Guinée a procédé à la signature de deux Echanges de Notes, d'une part avec Son Excellence Madame Kanny DIALLO, Ministre du Plan et de la Coopération Internationale, portant sur un projet de constructions scolaires, et d'autre part, avec Monsieur Edouard NIZEYIMANA, Représentant Résident du Programme Alimentaire Mondial en Guinée, portant sur un programme de cantines scolaires. Son Excellence Monsieur Ibrahima Kalil Konaté, Ministre de l'Enseignement Pré-Universitaire et de l'Alphabétisation, assistait également à l'événement.
Le premier financement concerne le **Projet de construction d'écoles primaires et de collèges en zones urbaines, phase II**. Ce projet, d'un montant de 1 913 000 000 Yens, soit 147 000 000 000 FG, va permettre la réalisation de 189 nouvelles salles de classe dans 12 établissements scolaires de la capitale.
Le projet sera mis en œuvre par l'Agence japonaise de coopération internationale, JICA, qui a déjà une longue expérience de ces projets en Guinée, avec près de 700 salles de classe réalisée depuis 1991. Il s'agit de l'extension ou de la création de 9 écoles primaires et 3 collèges, dans les communes de Ratoma et Matoto. Ces réalisations viendront augmenter les capacités des établissements existants dans ces deux zones de forte urbanisation pour environ 17 000 élèves. Ces écoles seront également dotées d'un nouveau mobilier et de latrines.
Le deuxième financement concerne le **programme d'aide alimentaire KR1**, consacré notamment au programme de cantines scolaires en faveur des écoliers guinéens.
C'est un don direct au Programme Alimentaire Mondial, qui exécute le programme de cantines scolaires à la demande du Gouvernement Guinéen, d'un montant de 450 000 000 Yens, soit environ 34 600 000 000 FG. Ce don permettra l'achat de denrées alimentaires destinées à fournir un repas chaud par jour à plus de 81 000 enfants de 480 écoles dans les zones de plus forte insécurité alimentaire. Le programme des cantines scolaires contribue grandement aux efforts du Gouvernement Guinéen pour la scolarisation, en fournissant un repas aux élèves issus de familles en insécurité alimentaire, ce qui incite les enfants à rester à l'école et à poursuivre leur scolarité.
Ces deux projets rejoignent les principes définis par la Conférence Internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique, TICAD, dont la 6ème édition a eu lieu en août de l'année dernière, au Kenya, et qui visent à la création d'une sécurité humaine de base pour les habitants des zones les plus défavorisées. Ils illustrent également la synergie développée depuis plusieurs années entre le Japon, la Guinée et le PAM. ■

Sagesse

1. La caque sent toujours le hareng. (…) Un homme mort ne vaut pas un chien vivant (...).Charbonnier est maître chez soi.
Anglais

2. Le chagrin est comme le riz dans le grenier : chaque jour il diminue un peu. (...) Ne repoussez pas du pied la pirogue qui vous a aidé à traverser la rivière. (…) La douleur est un trésor précieux, on ne le découvre qu'à ceux qu'on aime.
Malgache

COP 23
La Guinée aura son tout premier pavillon

Pour faire oublier la mauvaise prestation lors de la COP 21 à Paris en France, et les improvisations de la COP 22 à Marrakech au Maroc, la ministre en charge de l'Environnement et son staff mettent les bouchées doubles avec les professionnels du secteur et les activistes afin de doter le pays d'un pavillon attractif bien garni durant la COP 23 qui se tient du 6 au 17 novembre prochain à Bonn en Allemagne. ■

La ministre Aissatou Baldé.

RADIO ENVIRONNEMENT Guinée
Tél. : +224 622 26 10 50 / 655 29 10 50 / 662 08 08 27
Site Web : www.radioenvironnementgn.com/www.facebook.com/radioenvironnementgn
E-mail : radioenvironnementgn@gmail.com

Guinée Fashion Fest 2017: **Les dates de l'événement.**

L'événement *Guinée Fashion Fest* se déroule du 9 au 12 novembre prochain à Conakry avec la bénédiction de la top model Binta Diallo *(sur la photo)* et *Mina Foundation Guinea*.
Mercredi 8, accueil des invités de marque à l'aéroport de Gbessia.
Le jeudi 9, conférence de presse au Prima Center à 14h suivie de la soirée Black &Gold au MLS à partir de 21h.
Vendredi 19, cérémonie d'ouverture au Prima Center nimbée par le défilé des jeunes créateurs et une soirée Black&White au Kingdom Night Club.
Samedi 11, défilé prestige à l'hôtel Riviera de Taouyah à 18h. Dîner, défilé et cocktail.
Dimanche 12, pour clôturer en beauté l'événement, une exposition-vente de tenues du défilé et des produits des jeunes créateurs guinéens.
Info: 622 83 83 53 / 661 24 89 44 ■

Moussa Iboun Conté

Moussa Iboun Conté est un spécialiste de la presse

Le journaliste **Moussa Iboun Conté**, préside l'Association guinéenne des éditeurs de la presse indépendante (Agépi). La semaine dernière nous avons publié sa tribune intitulée : *Journée internationale de la démocratie en guinée «Pas de démocratie ni Etat de droit, sans les entreprises de presse viables en Guinée»,* en mettant sous sa photo le nom du ministre Sanoussy Bantama Sow. C'était une erreur que vous avez dû corriger. ■

3e édition de Conakry-Sur-Seine : Panel culture & sport

La formation au centre des débats

Ibrahim Kalil Koulibaly, dit **DJ IKK, Mohamed Salif Kéita, Tidiane Soumah et Malick Kébé.**

La 3e édition de Conakry-Sur-Seine a été marquée de débats lors de la première journée dédiée au forum. Il a été question de la problématique de la culture et du sport deux secteurs qui peinent à connaitre un décollage fulgurant. Des professionnels ont accepté d'en parler. C'était le vendredi 11 août 2017 à l'espace culturel du Pavillon Carré de Baudouin, dans le 20e arrondissement de Paris. L'intervention des panélistes était axée essentiellement sur la formation des formateurs dans les domaines culturel et sportif.

Le directeur général du Fonds de développement des arts et de la culture, **Malick Kébé** ouvre la discussion. «*Ceux qui font et qui essaient aujourd'hui de valoriser la culture guinéenne sont très mal formés* » a-t-il indiqué.
Tidiane Soumah des productions Tidiane world music abonde dans le même sens en plaidant la cause de la jeunesse guinéenne auprès de ses partenaires du Canada. «*Dans cette mission que j'effectue actuellement, je suis allé voir les canadiens pour leur dire que depuis mon retour il y a 6 ans, ça ne va pas. Je vous demande d'ouvrir une école de formation en Guinée pour que nous ayons des équipements pour former ces jeunes de ma Guinée* ».
Tidiane Soumah plaide par la suite pour l'engagement de l'Etat guinéen à accepter le partenariat public-privé en vue de la meilleure qualité des œuvres des acteurs culturels.
Le journaliste écrivain **Mohamed Salif Kéita** soutient la nécessité de promouvoir l'image du pays par le biais de l'écriture avant d'interpeler l'auditoire sur une refondation de la politique culturelle pour que chaque acteur puisse apporter sa contribution et dans le domaine qu'il souhaite.

Abdoul Karim Bangoura.
Photo: Ahmed Tidiane Diallo

Ibrahim Kalil Koulibaly, dit **DJ IKK**, quant à lui, rappelle l'utilité à s'adapter aux mutations technologiques liées au secteur culturel. L'orateur passe une bonne partie de son temps à promouvoir la musi-que guinéenne sur son compte officiel *Youtube*, le plus grand réseau social au monde dans le domaine de la musique.
Il se dit convaincu que la promotion des albums musicaux n'est plus à la mode. Car, dit-il «*les albums ne se vendent plus. Il s'agit juste d'un seul titre qui fera de l'artiste un millionnaire*».
Même constat chez l'ancien sociétaire du Syli national, **Abdoul Karim Bangoura**, dit **AKB**, actuellement en charge du Développement et de la formation. Il explique le but de sa mission en Europe pour trouver des stages de formation pour les formateurs au niveau du sport guinéen.
Pour réussir cette mission, il sillonne plusieurs villes françaises, notamment Lille, Lens, Toulouse, Bordeaux et Paris. Ceci dit, des mesures doivent être prises par les responsables des différentes institutions guinéennes pour améliorer ce handicap qui, certainement empêche le progrès des jeunes qui représenteront le pays demain.

Par **Ahmed Tidiane Diallo**

Lu dans MEDIAGUINEE.com

Massacre du 28 Septembre 2009 : la petite correction de Kabinet Komara sur la libération des politiques séquestrés à la clinique Pasteur

A l'occasion de la dédicace du livre du Pr Koutoubou Moustapha Sano intitulé ''Le CNDD, la transition et moi'', témoignage d'un ministre de la République, au CCFG, l'ancien Premier ministre guinéen Kabinet Komara a fait des révélations sur le dossier du massacre du 28 Septembre 2009.
« (…) le ministre Koutoubou Sano a accepté de témoigner sur des sujets extrêmement délicats. Hier, je lisais un passage concernant la façon dont le frère Cellou Dalein Diallo et l'équipe qui avait été séquestrée le 28 Septembre avaient été libérés. C'est extrêmement important que les gens sachent ce qui s'est passé. Moi, ce jour-là, c'était des jours les plus sombres de ma carrière. J'étais complètement désespéré. J'avais téléphoné au président Abdoulaye Wade. J'ai dit : ''Monsieur le président, les informations que j'ai reçues sont extrêmement graves à Conakry. Il (Abdoulaye Wade, ndlr) m'a dit qu'est-ce que vous proposez ? J'ai dit, je vais faire tout possible pour voir le président Dadis Camara à 20 heures pour me donner le nom de quelqu'un que je vais appeler, qui prendra l'appareil. Et dès que vous allez prendre, je vais lui passer l'appareil. C'est ce qu'on a fait. Donc, dès que j'ai appelé le président Wade, je lui ai dit ''vous vous voulez parler au président Dadis ?''. Il a dit oui ! Mais, on était convenu pour libérer les leaders qui étaient séquestrés à la clinique Pasteur », a-t-déclaré.
Et l'ancien Premier ministre de préciser : « Quand le président Abdoulaye Wade parlait, le président Dadis disait, ''je vais y penser, je vais y penser et je vais prendre des dispositions''. Après, il (Dadis Camara, ndlr) m'a tendu le téléphone. Donc, je n'ai plus attendu. C'est après que j'ai appelé le ministre Koutoubou pour réunir rapidement les religieux pour venir au camp parce que si la nuit passe, on ne pouvait plus les libérer », a révélé Kabinet Komara.

Par **Yaya Dramé**

REPUBLIQUE DE GUINEE
Ministère de l'Energie et de l'hydraulique
Electricité de Guinée
Projet de Réhabilitation et d'Extension des Réseaux de Transport et de Distribution de Conakry (PRERTDC)

Appel à Manifestation d'Intérêt
Sélection de Consultants
Financements AFD : SUBVENTION (DON) N° CGN1206 03P- Octobre 2017

-

Electricité de Guinée (EDG) a reçu un financement de l'Agence Française de Développement (AFD) et a l'intention d'utiliser une partie du montant de celui-ci pour effectuer les paiements au titre du projet de renforcement de ses capacités. Plus particulièrement, le présent appel à manifestation d'intérêt s'inscrit dans la cinquième composante du projet PRERTDC, le renforcement des capacités d'EDG dans le domaine du comptage et doit se traduire par le renforcement des compétences des équipes de l'EDG dans la pose et la mise en service des compteurs.

Les Services du consultant auront pour objet :

-De renforcer les compétences d'EDG dans le déploiement de compteurs en Guinée (estimation : 280 000 compteurs à poser dont 180 000 à prépaiement et 100 000 à post-paiement) ;
-D'accompagner EDG dans la tâche d'organisation du département comptage ;
-D'appuyer la formalisation des procédures et la production de documents de référence ;
-De former à la pose des compteurs à prépaiement:
- Former l'ensemble du personnel de la Direction Commerciale d'EDG au fonctionnement, à la pose et au remplacement des compteurs à prépaiement ;
- Former les sous-traitants sélectionnés pour la pose des compteurs à prépaiement ;
- Habiliter les prestataires de pose pour la réalisation des opérations de pose.

-Remettre à niveau le Département Comptage d'EDG :
- Réorganiser le Département Comptage au sein d'EDG ;
- Former chaque service du Département Comptage aux différentes technologies de Comptage (comptage MT / Comptage prépaiement / Comptage Electromécanique) à la réparation et l'étalonnage des compteurs ;
- Former le Département Comptage aux bonnes pratiques de gestion d'un parc de compteurs ;
- Rédiger des procédures de gestion du parc de compteurs et élaborer les outils et bases de données nécessaires à un suivi robuste des compteurs.

-Informer les clients sur l'utilisation des compteurs à prépaiement :
- Formation en communication du personnel auprès des nouveaux clients sur l'utilisation des compteurs à prépaiement.

Le Consultant sera basé à Conakry pendant une mission d'au moins 12 mois.
Electricité de Guinée (EDG) invite les consultants à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus.
Les critères d'éligibilité à un financement de l'AFD sont spécifiés à l'article 1.3 des « Directives pour la Passation des Marchés financés par l'AFD dans les États étrangers », disponibles en ligne sur le site internet de l'AFD www.afd.fr.
Les consultants intéressés doivent produire les informations démontrant qu'ils sont qualifiés et expérimentés pour réaliser les présents services. A ce titre, ils justifieront qu'ils possèdent des références de prestations récentes et similaires.
Si le consultant est constitué en groupement, la manifestation d'intérêt doit inclure :

-Une copie de l'accord de groupement conclu par l'ensemble de ses membres.

OU

-Une lettre d'intention de constituer un groupement dans l'hypothèse où sa proposition serait retenue, signée par tous ses membres et accompagnée d'une copie de l'accord de groupement proposé.

Le caractère similaire des expériences sera analysé en fonction :

-De l'ampleur des marchés ;
-De la nature des services de consultants fournis en assistance technique et en formation dans les sociétés d'électricité, notamment dans le domaine du comptage ;
-Du domaine et de l'expertise technique du comptage, et notamment dans les domaines des études, de la planification et de la gestion d'un projet de pose de compteurs ;
-Du contexte géographique notamment les marchés similaires réalisés en Guinée ou en Afrique sub-saharienne francophone.

Electricité de Guinée (EDG) dressera une liste restreinte de 6 candidats maximum, présélectionnés sur la base des candidatures reçues, auxquels il adressera la Demande de Propositions pour la réalisation des Services requis.
Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-dessous pour le 30 octobre 2017 :

Secrétariat du Projet PRERTDC
Immeuble EDG / Cité chemin de fer
4ème étage ; bureau N°419
Boite postale : 1463
Conakry, République de Guinée.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous, aux heures : de 9h00 à 17h00
Attention de M. Amara Camara, Chef de projet
Secrétariat du Projet PRERTDC
Immeuble EDG / Cité chemin de fer
4ème étage ; bureau N°419
Boite postale : 1463
Conakry, République de Guinée.
Téléphone : (00224) 622 29 08 44
Courriel : amarabenz2000@yahoo.fr/sekou.keita@epteg.com

ANNEXE à LA MANIFESTATION D'INTERET
(A FOURNIR SIGNE AVEC LA CANDIDATURE SANS MODIFICATION DU TEXTE)
Déclaration d'intégrité, d'éligibilité et de responsabilité environnementale et sociale

Intitulé de l'offre ou de la proposition : _____(le «Marché»1)
A: _____(le «Maître d'Ouvrage»)

1.Nous reconnaissons et acceptons que l'Agence Française de Développement (l'»AFD») ne finance les projets du Maître d'Ouvrage qu'à ses propres conditions qui sont déterminées par la Convention de Financement qui la lie directement ou indirectement au Maître d'Ouvrage. En conséquence, il ne peut exister de lien de droit entre l'AFD et notre entreprise, notre groupement, nos fournisseurs, entrepreneurs, consultants et sous-traitants. Le Maître d'Ouvrage conserve la responsabilité exclusive de la préparation et de la mise en œuvre du processus de passation des marchés et de leur exécution. Selon qu'il s'agit de marchés de travaux, de fournitures, d'équipements, de prestations intellectuelles (consultants) ou d'autres prestations de services, le Maître d'Ouvrage peut également être dénommé Client ou Acheteur.

2.Nous attestons que nous ne sommes pas, et qu'aucun des membres de notre groupement, ni de nos fournisseurs, entrepreneurs, consultants et sous-traitants, n'est dans l'un des cas suivants :

2.1Être en état ou avoir fait l'objet d'une procédure de faillite, de liquidation, de règlement judiciaire, de sauvegarde, de cessation d'activité, ou être dans toute situation analogue résultant d'une procédure de même nature ;

2.2 Avoir fait l'objet :
a.D'une condamnation prononcée depuis moins de cinq ans par un jugement ayant force de chose jugée dans le pays de réalisation du Marché, pour fraude, corruption ou tout délit commis dans le cadre de la passation ou de l'exécution d'un marché (dans l'hypothèse d'une telle condamnation, nous disposons de la possibilité de joindre à la présente Déclaration d'Intégrité les informations complémentaires qui permettraient de considérer que cette condamnation n'est pas pertinente dans le cadre du Marché) ;
b.D'une sanction administrative prononcée depuis moins de cinq ans par l'Union Européenne ou par les autorités compétentes du pays dans lequel nous sommes établis, pour fraude, corruption ou tout délit commis dans le cadre de la passation ou de l'exécution d'un marché (dans l'hypothèse d'une telle sanction, nous pouvons joindre à la présente Déclaration d'Intégrité les informations complémentaires qui permettraient de considérer que cette sanction n'est pas pertinente dans le cadre du Marché) ;

c.D'une condamnation prononcée depuis moins de cinq ans par un jugement ayant force de chose jugée, pour fraude, corruption ou pour tout délit commis dans le cadre de la passation ou de l'exécution d'un marché financé par l'AFD ;
2.3 Figurer sur les listes de sanctions financières adoptées par les Nations Unies, l'Union Européenne et/ou la France, notamment au titre de la lutte contre le financement du terrorisme et contre les atteintes à la paix et à la sécurité internationales ;
2.4 Avoir fait l'objet d'une résiliation prononcée à nos torts exclusifs au cours des cinq dernières années du fait d'un manquement grave ou persistant à nos obligations contractuelles lors de l'exécution d'un marché antérieur, sous réserve que cette sanction n'ait pas fait l'objet d'une contestation de notre part en cours ou ayant donné lieu à une décision de justice infirmant la résiliation à nos torts exclusifs ;
2.5N'avoir pas rempli nos obligations relatives au paiement de nos impôts selon les dispositions légales du pays où nous sommes établis ou celles du pays du Maître d'Ouvrage ;
2.6Être sous le coup d'une décision d'exclusion prononcée par la Banque Mondiale et figurer à ce titre sur la liste publiée à l'adresse électronique http://www.worldbank.org/debarr (dans l'hypothèse d'une telle décision d'exclusion, nous pouvons joindre à la présente Déclaration d'Intégrité les informations complémentaires qui permettraient de considérer que cette décision d'exclusion n'est pas pertinente dans le cadre du Marché) ;
2.7 Avoir produit de faux documents ou s'être rendu coupable de fausse(s) déclaration(s) en fournissant les renseignements exigés par le Maître d'Ouvrage dans le cadre du présent processus de passation et d'attribution du Marché.

3.Nous attestons que nous ne sommes pas, et qu'aucun des membres de notre groupement ni de nos fournisseurs, entrepreneurs, consultants et sous-traitants, n'est dans l'une des situations de conflit d'intérêt suivantes :
3.1) Actionnaire contrôlant le Maitre d'Ouvrage ou filiale contrôlée par le Maitre d'Ouvrage, à moins que le conflit en découlant ait été porté à la connaissance de l'AFD et résolu à sa satisfaction.
3.2) Avoir des relations d'affaires ou familiales avec un membre des services du Maitre d'Ouvrage impliqué dans le processus de passation du Marché ou la supervision du Marché en résultant, à moins que le conflit en découlant ait été porté à la connaissance de l'AFD et résolu à sa satisfaction ;
3.3) Contrôler ou être contrôlé par un autre soumissionnaire ou consultant, être placé sous le contrôle de la même entreprise qu'un autre soumissionnaire ou consultant, recevoir d'un autre soumissionnaire ou consultant ou attribuer à un autre soumissionnaire ou consultant directement ou indirectement des subventions, avoir le même représentant légal qu'un autre soumissionnaire ou consultant, entretenir directement ou indirectement des contacts avec un autre soumissionnaire ou consultant nous permettant d'avoir et de donner accès aux informations contenues dans nos offres ou propositions respectives, de les influencer, ou d'influencer les décisions du Maitre d'Ouvrage ;
3.4) Être engagé pour une mission de prestations intellectuelles qui, par sa nature, risque de s'avérer incompatible avec nos missions pour le compte du Maitre d'Ouvrage ;
3.5) Dans le cas d'une procédure ayant pour objet la passation d'un marché de travaux, fournitures ou équipements :
i.Avoir préparé nous-mêmes ou avoir été associés à un consultant qui a préparé des spécifications, plans, calculs et autres documents utilisés dans le cadre de la procédure de passation du Marché;
ii.Être nous-mêmes, ou l'une des firmes auxquelles nous sommes affiliées, recrutés, ou devant l'être, par le Maitre d'Ouvrage pour effectuer la supervision ou le contrôle des travaux dans le cadre du Marché.

4.Si nous sommes un établissement public ou une entreprise publique, pour participer à une procédure de mise en concurrence, nous certifions que nous jouissons d'une autonomie juridique et financière et que nous sommes gérés selon les règles du droit commercial.
5.Nous nous engageons à communiquer sans délai au Maître d'Ouvrage, qui en informera l'AFD, tout changement de situation au regard des points 2 à 4 qui précèdent.

6.Dans le cadre de la passation et de l'exécution du Marché :
6.1) Nous n'avons pas commis et nous ne commettrons pas de manœuvre déloyale (action ou omission) destinée à tromper délibérément autrui, à lui dissimuler intentionnellement des éléments, à surprendre ou vicier son consentement ou à lui faire contourner des obligations légales ou réglementaires et/ou violer ses règles internes afin d'obtenir un bénéfice illégitime.
6.2) Nous n'avons pas commis et nous ne commettrons pas de manœuvre déloyale (action ou omission) contraire à nos obligations légales ou réglementaires et/ou nos règles internes afin d'obtenir un bénéfice illégitime.
6.3) Nous n'avons pas promis, offert ou accordé et nous ne promettrons, offrirons ou accorderons pas, directement ou indirectement, à (i) toute Personne détenant un mandat législatif, exécutif, administratif ou judiciaire au sein de l'Etat du Maitre d'Ouvrage, qu'elle ait été nommée ou élue, à titre permanent ou non, qu'elle soit rémunérée ou non et quel que soit son niveau hiérarchique, (ii) toute autre Personne qui exerce une fonction publique, y compris pour un organisme public ou une entreprise publique, ou qui fournit un service public, ou (iii) toute autre Personne définie comme agent public dans l'Etat du Maitre d'Ouvrage, un avantage indu de toute nature, pour lui-même ou pour une autre Personne ou entité, afin qu'il accomplisse ou s'abstienne d'accomplir un acte dans l'exercice de ses fonctions officielles.
6.4) Nous n'avons pas promis, offert ou accordé et nous ne promettrons, offrirons ou accorderons pas, directement ou indirectement, à toute Personne qui dirige une entité du secteur privé ou travaille pour une telle entité, en quelque qualité que ce soit, un avantage indu de toute nature, pour elle-même ou pour une autre Personne ou entité, afin qu'elle accomplisse ou s'abstienne d'accomplir un acte en violation de ses obligations légales, contractuelles ou professionnelles.
6.5) Nous n'avons pas commis et nous ne commettrons pas d'acte susceptible d'influencer le processus de passation du Marché au détriment du Maitre d'Ouvrage et, notamment, aucune pratique anticoncurrentielle ayant pour objet ou pour effet d'empêcher, de restreindre ou de fausser le jeu de la concurrence, notamment en tendant à limiter l'accès au Marché ou le libre exercice de la concurrence par d'autres entreprises.
6.6) Nous-mêmes, ou l'un des membres de notre groupement, ou l'un des sous-traitants n'allons pas acquérir ou fournir de matériel et n'allons pas intervenir dans des secteurs sous embargo des Nations Unies, de l'Union Européenne ou de la France.
6.7) Nous nous engageons à respecter et à faire respecter par l'ensemble de nos sous-traitants les normes environnementales et sociales reconnues par la communauté internationale parmi lesquelles figurent les conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du travail (OIT) et les conventions internationales pour la protection de l'environnement, en cohérence avec les lois et règlements applicables au pays de réalisation du Marché. En outre, nous nous engageons à mettre en œuvre les mesures d'atténuation des risques environnementaux et sociaux lorsqu'elles sont indiquées dans le plan de gestion environnementale et sociale fourni par le Maitre d'Ouvrage.

7.Nous-mêmes, les membres de notre groupement, nos fournisseurs, entrepreneurs, consultants et sous-traitants, autorisons l'AFD à examiner les documents et pièces comptables relatifs à la passation et à l'exécution du Marché et à les soumettre pour vérification à des auditeurs désignés par l'AFD.

Nom :_____ En tant que : _____
Dûment habilité à signer pour et au nom de [2] _____

Signature : _____

En date du :_____

[2] *En cas de groupement, inscrire le nom du groupement. La personne signant l'offre, la proposition ou la candidature au nom du soumissionnaire ou du consultant joindra à celle-ci le pouvoir confié par le soumissionnaire ou le consultant.*

investir dans l'innovation en mettant un accent sur la promotion et l'appui à la recherche et au développement.

troisième pôle de la production manufacturière et se hisser au rang d'une véritable puissance économique.

Dans cette perspective, la

REPUBLIQUE DE GUINEE

Ministère de l'Energie et de l'hydraulique
Electricité de Guinée
Projet de Réhabilitation et d'Extension des Réseaux de Transport et de Distribution de Conakry (PRERTDC)
Appel à Manifestation d'Intérêt
Sélection de Consultants
Financements AFD : SUBVENTION (DON) N°CGN1206 03P- Octobre 2017

Electricité de Guinée (EDG) a reçu un financement de l'Agence Française de Développement (AFD) et a l'intention d'utiliser une partie du montant de celui-ci pour effectuer les paiements au titre du projet de renforcement de ses capacités dans les domaines des études, de la planification et de la cartographie.
Les Services du consultant auront pour objet :
-De renforcer les compétences du département études et planification logé à la Direction des Etudes et Travaux, pour permettre aux agents de produire des études optimisées, intégrant tous les éléments d'aide à la décision (notamment sur les aspects économiques) ;
-D'accompagner EDG dans la tâche d'organisation du département études et planification (structuration des activités d'études, collecte et traitement des données statistiques, création et organisation d'un service cartographie) ;
-D'appuyer la formalisation des procédures et la production de documents de référence pour les domaines « études de réseaux » et « établissement des règles techniques ».
-D'assurer la formation des équipes planification et études de réseaux
-De veiller à la prise en compte des aspects environnementaux et sociaux.

Le Consultant sera basé à Conakry pendant une mission d'au moins 12 mois.

Electricité de Guinée (EDG) invite les consultants à manifester leur intérêt à fournir les Services décrits ci-dessus.
Les critères d'éligibilité à un financement de l'AFD sont spécifiés à l'article 1.3 des « Directives pour la Passation des Marchés financés par l'AFD dans les États étrangers », disponibles en ligne sur le site internet de l'AFD www.afd.fr.
Les consultants intéressés doivent produire les informations démontrant qu'ils sont qualifiés et expérimentés pour réaliser les présents Services. A ce titre, ils justifieront qu'ils possèdent des références de prestations récentes et similaires.
Si le consultant est constitué en groupement, la manifestation d'intérêt doit inclure :
-Une copie de l'accord de groupement conclu par l'ensemble de ses membres.
OU
-Une lettre d'intention de constituer un groupement dans l'hypothèse où sa proposition serait retenue, signée par tous ses membres et accompagnée d'une copie de l'accord de groupement proposé.

Le caractère similaire des expériences sera analysé en fonction :
-De l'ampleur des marchés ;
-De la nature des Services de consultants fournis en assistance technique et en formation dans les sociétés d'électricité ;
-Du domaine et de l'expertise technique notamment dans les domaines des études, de la planification et de la cartographie en particulier dans une Direction des Etudes et Travaux ;
-Du contexte géographique notamment les marchés similaires réalisés en Guinée ou en Afrique sub-saharienne francophone.

Electricité de Guinée (EDG) dressera une liste restreinte de 6 candidats maximum, présélectionnés sur la base des candidatures reçues, auxquels il adressera la Demande de Propositions pour la réalisation des Services requis.
Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-dessous pour le 30 octobre 2017 :

Secrétariat du Projet PRERTDC
Immeuble EDG / Cité chemin de fer
4ème étage ; bureau N°419
Boite postale : 1463
Conakry, République de Guinée.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous, aux heures : de 9h00 à 17h00
Attention de M. Amara Camara, Chef de projet
Secrétariat du Projet PRERTDC
Immeuble EDG / Cité chemin de fer
4ème étage ; bureau N°419
Boite postale : 1463
Conakry, République de Guinée.
Téléphone : (00224) 622 29 08 44
Courriel : amarabenz2000@yahoo.fr/sekou.keita@epteg.com

ANNEXE à LA MANIFESTATION D'INTERET
(A FOURNIR SIGNE AVEC LA CANDIDATURE SANS MODIFICATION DU TEXTE)
Déclaration d'intégrité, d'éligibilité et de responsabilité environnementale et sociale

Intitulé de l'offre ou de la proposition : _____(le «Marché»1)
A : _____(le «Maître d'Ouvrage»)

1.Nous reconnaissons et acceptons que l'Agence Française de Développement (l'»AFD») ne finance les projets du Maître d'Ouvrage qu'à ses propres conditions qui sont déterminées par la Convention de Financement qui la lie directement ou indirectement au Maître d'Ouvrage. En conséquence, il ne peut exister de lien de droit entre l'AFD et notre entreprise, notre groupement, nos fournisseurs, entrepreneurs, consultants et sous-traitants. Le Maître d'Ouvrage conserve la responsabilité exclusive de la préparation et de la mise en œuvre du processus de passation des marchés et de leur exécution. Selon qu'il s'agit de marchés de travaux, de fournitures, d'équipements, de prestations intellectuelles (consultants) ou d'autres prestations de services, le Maître d'Ouvrage peut également être dénommé Client ou Acheteur.

2.Nous attestons que nous ne sommes pas, et qu'aucun des membres de notre groupement, ni de nos fournisseurs, entrepreneurs, consultants et sous-traitants, n'est dans l'un des cas suivants :
2.1 Être en état ou avoir fait l'objet d'une procédure de faillite, de liquidation, de règlement judiciaire, de sauvegarde, de cessation d'activité, ou être dans toute situation analogue résultant d'une procédure de même nature ;

2.2 Avoir fait l'objet :
a.D'une condamnation prononcée depuis moins de cinq ans par un jugement ayant force de chose jugée dans le pays de réalisation du Marché, pour fraude, corruption ou tout délit commis dans le cadre de la passation ou de l'exécution d'un marché (dans l'hypothèse d'une telle condamnation, nous disposons de la possibilité de joindre à la présente Déclaration d'Intégrité les informations complémentaires qui permettraient de considérer que cette condamnation n'est pas pertinente dans le cadre du Marché) ;
b.D'une sanction administrative prononcée depuis moins de cinq ans par l'Union Européenne ou par les autorités compétentes du pays dans lequel nous sommes établis, pour fraude, corruption ou tout délit commis dans le cadre de la passation ou de l'exécution d'un marché (dans l'hypothèse d'une telle sanction, nous pouvons joindre à la présente Déclaration d'Intégrité les informations complémentaires qui permettraient de considérer que cette sanction n'est pas pertinente dans le cadre du Marché) ;

c.D'une condamnation prononcée depuis moins de cinq ans par un jugement ayant force de chose jugée, pour fraude, corruption ou pour tout délit commis dans le cadre de la passation ou de l'exécution d'un marché financé par l'AFD ;
2.3 Figurer sur les listes de sanctions financières adoptées par les Nations Unies, l'Union Européenne et/ou la France, notamment au titre de la lutte contre le financement du terrorisme et contre les atteintes à la paix et à la sécurité internationales ;
2.4 Avoir fait l'objet d'une résiliation prononcée à nos torts exclusifs au cours des cinq dernières années du fait d'un manquement grave ou persistant à nos obligations contractuelles lors de l'exécution d'un marché antérieur, sous réserve que cette sanction n'ait pas fait l'objet d'une contestation de notre part en cours ou ayant donné lieu à une décision de justice infirmant la résiliation à nos torts exclusifs ;
2.5 N'avoir pas rempli nos obligations relatives au paiement de nos impôts selon les dispositions légales du pays où nous sommes établis ou celles du pays du Maître d'Ouvrage ;
2.6 Être sous le coup d'une décision d'exclusion prononcée par la Banque Mondiale et figurer à ce titre sur la liste publiée à l'adresse électronique http://www.worldbank.org/debarr (dans l'hypothèse d'une telle décision d'exclusion, nous pouvons joindre à la présente Déclaration d'Intégrité les informations complémentaires qui permettraient de considérer que cette décision d'exclusion n'est pas pertinente dans le cadre du Marché) ;
2.7 Avoir produit de faux documents ou s'être rendu coupable de fausse(s) déclaration(s) en fournissant les renseignements exigés par le Maître d'Ouvrage dans le cadre du présent processus de passation et d'attribution du Marché.

3.Nous attestons que nous ne sommes pas, et qu'aucun des membres de notre groupement ni de nos fournisseurs, entrepreneurs, consultants et sous-traitants, n'est dans l'une des situations de conflit d'intérêt suivantes :
3.1) Actionnaire contrôlant le Maitre d'Ouvrage ou filiale contrôlée par le Maitre d'Ouvrage, à moins que le conflit en découlant ait été porté à la connaissance de l'AFD et résolu à sa satisfaction.
3.2) Avoir des relations d'affaires ou familiales avec un membre des services du Maitre d'Ouvrage impliqué dans le processus de passation du Marché ou la supervision du Marché en résultant, à moins que le conflit en découlant ait été porté à la connaissance de l'AFD et résolu à sa satisfaction ;
3.3) Contrôler ou être contrôlé par un autre soumissionnaire ou consultant, être placé sous le contrôle de la même entreprise qu'un autre soumissionnaire ou consultant, recevoir d'un autre soumissionnaire ou consultant ou attribuer à un autre soumissionnaire ou consultant directement ou indirectement des subventions, avoir le même représentant légal qu'un autre soumissionnaire ou consultant, entretenir directement ou indirectement des contacts avec un autre soumissionnaire ou consultant nous permettant d'avoir et de donner accès aux informations contenues dans nos offres ou propositions respectives, de les influencer, ou d'influencer les décisions du Maitre d'Ouvrage ;
3.4) Être engagé pour une mission de prestations intellectuelles qui, par sa nature, risque de s'avérer incompatible avec nos missions pour le compte du Maitre d'Ouvrage ;
3.5) Dans le cas d'une procédure ayant pour objet la passation d'un marché de travaux, fournitures ou équipements :
i.Avoir préparé nous-mêmes ou avoir été associés à un consultant qui a préparé des spécifications, plans, calculs et autres documents utilisés dans le cadre de la procédure de passation du Marché;
ii.Être nous-mêmes, ou l'une des firmes auxquelles nous sommes affiliées, recrutés, ou devant l'être, par le Maitre d'Ouvrage pour effectuer la supervision ou le contrôle des travaux dans le cadre du Marché.
4.Si nous sommes un établissement public ou une entreprise publique, pour participer à une procédure de mise en concurrence, nous certifions que nous jouissons d'une autonomie juridique et financière et que nous sommes gérés selon les règles du droit commercial.

5.Nous nous engageons à communiquer sans délai au Maître d'Ouvrage, qui en informera l'AFD, tout changement de situation au regard des points 2 à 4 qui précèdent.

6.Dans le cadre de la passation et de l'exécution du Marché :

6.1) Nous n'avons pas commis et nous ne commettrons pas de manœuvre déloyale (action ou omission) destinée à tromper délibérément autrui, à lui dissimuler intentionnellement des éléments, à surprendre ou vicier son consentement ou à lui faire contourner des obligations légales ou réglementaires et/ou violer ses règles internes afin d'obtenir un bénéfice illégitime.

6.2) Nous n'avons pas commis et nous ne commettrons pas de manœuvre déloyale (action ou omission) contraire à nos obligations légales ou réglementaires et/ou nos règles internes afin d'obtenir un bénéfice illégitime.

6.3) Nous n'avons pas promis, offert ou accordé et nous ne promettrons, offrirons ou accorderons pas, directement ou indirectement, à (i) toute Personne détenant un mandat législatif, exécutif, administratif ou judiciaire au sein de l'Etat du Maitre d'Ouvrage, qu'elle ait été nommée ou élue, à titre permanent ou non, qu'elle soit rémunérée ou non et quel que soit son niveau hiérarchique, (ii) toute autre Personne qui exerce une fonction publique, y compris pour un organisme public ou une entreprise publique, ou qui fournit un service public, ou (iii) toute autre Personne définie comme agent public dans l'Etat du Maitre d'Ouvrage, un avantage indu de toute nature, pour lui-même ou pour une autre Personne ou entité, afin qu'il accomplisse ou s'abstienne d'accomplir un acte dans l'exercice de ses fonctions officielles.
6.4) Nous n'avons pas promis, offert ou accordé et nous ne promettrons, offrirons ou accorderons pas, directement ou indirectement, à toute Personne qui dirige une entité du secteur privé ou travaille pour une telle entité, en quelque qualité que ce soit, un avantage indu de toute nature, pour elle-même ou pour une autre Personne ou entité, afin qu'elle accomplisse ou s'abstienne d'accomplir un acte en violation de ses obligations légales, contractuelles ou professionnelles.
6.5) Nous n'avons pas commis et nous ne commettrons pas d'acte susceptible d'influencer le processus de passation du Marché au détriment du Maitre d'Ouvrage et, notamment, aucune pratique anticoncurrentielle ayant pour objet ou pour effet d'empêcher, de restreindre ou de fausser le jeu de la concurrence, notamment en tendant à limiter l'accès au Marché ou le libre exercice de la concurrence par d'autres entreprises.
6.6) Nous-mêmes, ou l'un des membres de notre groupement, ou l'un des sous-traitants n'allons pas acquérir ou fournir de matériel et n'allons pas intervenir dans des secteurs sous embargo des Nations Unies, de l'Union Européenne ou de la France.

6.7) Nous nous engageons à respecter et à faire respecter par l'ensemble de nos sous-traitants les normes environnementales et sociales reconnues par la communauté internationale parmi lesquelles figurent les conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du travail (OIT) et les conventions internationales pour la protection de l'environnement, en cohérence avec les lois et règlements applicables au pays de réalisation du Marché. En outre, nous nous engageons à mettre en œuvre les mesures d'atténuation des risques environnementaux et sociaux lorsqu'elles sont indiquées dans le plan de gestion environnementale et sociale fourni par le Maitre d'Ouvrage.

7.Nous-mêmes, les membres de notre groupement, nos fournisseurs, entrepreneurs, consultants et sous-traitants, autorisons l'AFD à examiner les documents et pièces comptables relatifs à la passation et à l'exécution du Marché et à les soumettre pour vérification à des auditeurs désignés par l'AFD.

Nom :_____ En tant que : _____
Dûment habilité à signer pour et au nom de [2] _____

Signature : _____

En date du :_____

[2] *En cas de groupement, inscrire le nom du groupement. La personne signant l'offre, la proposition ou la candidature au nom du soumissionnaire ou du consultant joindra à celle-ci le pouvoir confié par le soumissionnaire ou le consultant.*

CAISSE NATIONALE DE SÉCURITÉ SOCIALE

L'assurance d'une vie bien protégée
La CNSS, l'institution qui garantit les travailleurs et leurs familles

Elle assure

Des indemnités de maternité et des prestations familiales
Des prestations en nature et en espèces, en cas d'accidents du travail et maladies professionnelles
Des pensions de retraite de survivants et d'invalides
Des prestations de l'assurance maladie

Invitation à **lire** le quotidien en ligne

le courrier deConakry.com

L'information citoyenne
www.lecourrierdeconakry.com
Courriel: lecourrierdeconakry@gmail.com

MAJ-AFRIQUE INTERNATIONAL

Centre Panafricain de Conseil, d'études et de Renforcement des Compétences
Formation Continue – Conseil – Etudes - Accompagnement
Extenseur des Capacités-Leader de la formation sur-mesure

Siège Social : Croisement Bd Mohamed VI & Bd la Résistance –Quartier Gironde - 70 Rue Libourne, Immeuble Résidence du Centre 4e étage Bureau N° 013_ 20000, Casablanca Mers Sultan-Maroc.

CONTACTS A CASABLANCA

Tel: +212 5 22 45 14 74_ Fax: +212 5 22 45 14 57/ GSM: +212 6 67 10 12 60 /+212 6 70 68 61 70
E-mail: contact@majafrique.com_ Site Web: www.majafrique.com

CONTACT A CONAKRY

Gsm : +224 622 30 46 84 / 669 37 24 48
Email : scama84@yahoo.fr

El Hadj SEKOU CAMARA
Directeur Délégué
GUINEE CONAKRY

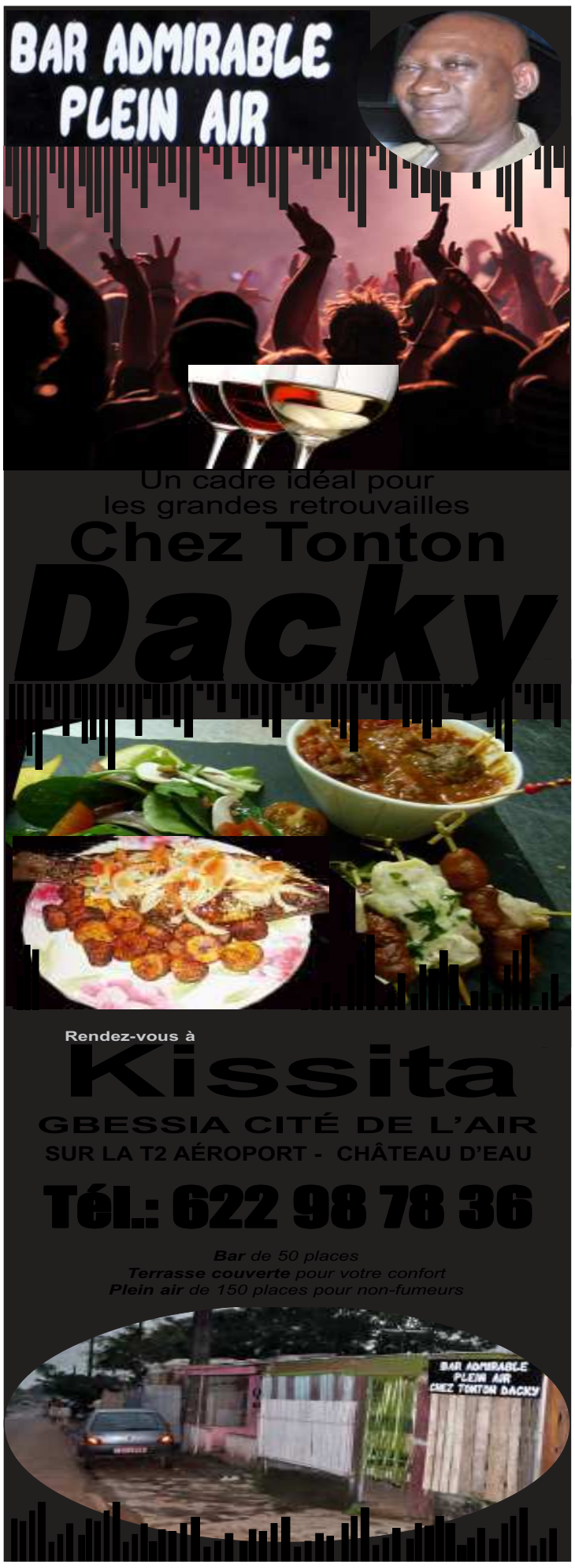

Retrouvez en live toute l'actualité politique, sportive, culturelle et people Guinéenne en photos et vidéos.
A retrouvez sur Facebook et Twitter : conakrylemag
www.conakrylemag.com
contact@conakrylemag.com

ONAKRYLEMAG.com
ACTUALITÉS GUINÉE

ACTU CONAKRY
LA RÉFÉRENCE DE L'ACTUALITÉ GUINÉENNE SUR LE WEB

L'information guinéenne, c'est sur
www.actuconakry.com
Tel: +224 622 56 56 67
+224 657 36 36 26
E-mail : actuconakry@gmail.com